

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

(affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 10 décembre 2010

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le dix décembre 2010 à 20 heures à la mairie sous la présidence de M. Jean-Claude DUGENEST, maire.

Présents : DUGENEST Jean-Claude, GALLAND Raymond, ABIAN Vincent, FLEUR Cyril, BONESME Christiane, GUILBAUD Monique, FRAGNIER Jacques, LABERGERE Marcel, MAZAL Chantal, PINET Franck, ELIES Christian, FORTINEAU Vincent, Patricia CARON

Absent excusé : GRAND Gérard

Madame MAZAL Chantal est désignée comme secrétaire de séance.

Révision des tarifs communaux : pour application au 1^{er} janvier 2011

- Camping : le conseil municipal adopte une augmentation moyenne de 6 % sur les tarifs d'occupation du camping et une d'environ 2 ;5 % sur la location des mobiles homes à la semaine
- Cimetière : les prix de vente au m² pour une concession au cimetière et la case au colombarium restent inchangés
- Cantine : le conseil municipal adopte une augmentation de 4 % pour le repas cantine, qui passera à 2.90 €
- Garderie : le prix de la garderie reste fixé à 1.00 € par jour
- Tennis : l'utilisation du court de tennis reste gratuite
- Salle polyvalente : maintien des tarifs établis par délibération du 18 juin 2010. Il est cependant ajouté une participation de 20 € par jour en période de chauffe.
- Vaisselle cassée pour la salle polyvalente : il est décidé le maintien des tarifs en vigueur.

(Voir tarif en annexe)

Indemnités de conseil au receveur municipal :

Le Conseil Municipal donne son accord pour que soit accordée au receveur municipal M VANGAEVEREN Jean-Philippe l'indemnité de conseil soit la somme de 374.97 € Net calculée selon la procédure réglementaire.

Décision modificative :

Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à un virement de crédit de 700 € du compte 2158 (matériel et outillage divers) au compte 2188 (autres) pour l'achat de vaisselle pour la salle polyvalente.

Autorisation pour investissement

Dans l'attente du vote du budget primitif 2011, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager et liquider des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2010.

Réactualisation de la régie d'encaissement des recettes cantine :

Le maire informe le conseil municipal que suite à la vérification de la régie cantine par Monsieur le Percepteur, il y a lieu de modifier l'arrêté du 21 mars 2005 et notamment les articles 3 et 4, qui concernent le montant maximum de l'encaissement autorisé (de 4000.00 € à 2500.00 €), la périodicité des recettes encaissées (passage à une périodicité mensuelle).

Contrat assurance du personnel :

Pour l'assurance incapacité de travail, maternité du personnel communal relevant du régime spécial CNRACL, un nouveau contrat d'un an sera souscrit à la CNP

Achat de biens de section :

Le maire informe le conseil municipal que suite à l'article passé dans le bulletin municipal de septembre, une nouvelle demande d'achat pour les biens de section des Forges (parcelles BN1, BN2, BN3 et BN36) est parvenue en mairie. Le conseil municipal décide d'accepter cette deuxième demande et de continuer la procédure de mise en place d'un référendum.

Rapport d'activité du SDEC :

Ce rapport met en évidence les travaux réalisés sur le département par le SDEC, leurs montants, l'évolution de la gestion financière du syndicat ainsi que les perspectives pour 2011.

Règlement de consultation et cahier des charges des assurances communales :

Vincent Fortineau informe le conseil municipal des dispositions qui doivent être prises pour lancer la consultation auprès des assureurs pour les contrats communaux. Il propose un marché en procédure adaptée comprenant 3 lots distincts : 1- véhicules, 2- bâtiments communaux, 3- responsabilité civile et protection juridique. Le conseil municipal accepte les conditions de la consultation et autorise le maire à signer tous actes à intervenir.

Le point sur le projet de la Vallée de la Creuse :

- Sentier d'interprétation « dans les pas de Monet » : les panneaux marque pages sont prêts. Par contre le permis de construire pour la passerelle n'est pas encore déposé.
- Complémentarité Fresselines Crozant : pour le chef de projet Crozant doit être le lieu d'évocation de l'histoire de la Vallée, y compris ce qui concerne Monet et Rollinat, Fresselines le lieu de l'évènementiel, de l'organisation de stages, d'expositions.

Majoritairement le conseil municipal estime que l'évocation de Monet et Rollinat doit demeurer à Fresselines.

Questions diverses :

- Grange Delourme : la proposition à 12 000.00 € sera reconduite auprès de l'agence.
- SIARCA : La commune de Fresselines participera à hauteur de 551.53 € au règlement des charges pour l'étude et l'embauche d'un technicien de rivières.
- SIERS : devis accepté pour un branchement d'évacuation des eaux au village de Chanteloube pour un montant de 1 497.39 € TTC.
- Pavillons HLM : Ils devraient être terminés pour location en février 2011.
- Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics : l'étude chiffrée réalisée par le cabinet Saunier et Associés est d'un montant de 311 340.03 € pour la commune.
- Contrôle annuel des installations électriques : dans l'ensemble le contrôle est satisfaisant (à l'exception de l'église).
Monsieur le Maire présente un avenant au contrat afin d'intégrer les commerces et de réintégrer la salle polyvalente. Ce contrat d'un montant de 800.00 € pour la 1^{ère} vérification et de 990.00 € pour les vérifications annuelles est accepté.
- Courrier des jeunes fresselinois : demande de création d'un skate parc, Le Conseil municipal n'a aucune idée du coût d'un tel investissement. Des devis seront demandés. La décision sera prise en fonction des coûts estimés.
- Chapelle de Chambonnet : Le maire signale que l'Association des Amis de Fresselines souhaiterait que la commune engage une procédure d'utilité publique pour acquérir une partie du terrain sur lequel la Chapelle est construite. Le conseil municipal ne souhaite pas engager une telle procédure.
- 50 ans du groupe scolaire : le maire informe le conseil municipal d'un courrier faisant part d'une proposition concernant la dénomination du groupe scolaire. Cette proposition sera évoquée à la prochaine réunion de la commission.
- Tour du canton : le départ et l'arrivée se feront le 16 avril 2011 à Fresselines. Un hommage sera rendu à André Logez. Une réunion sera organisée afin de mettre en place le déroulement de cette journée.
- Courrier de Monsieur Milian : celui-ci exprime son mécontentement suite à la décision de l'office du tourisme de supprimer la salle annexe de l'Espace Monet Rollinat afin de créer un espace boutique. Le courrier a été adressé à la Communauté de Communes.
-

La séance est levée à 22 h 50

Le Maire,
Jean-Claude DUGENEST